

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 17 janvier 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets tenue le 17 janvier 2017 à 20 heures au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

PRÉSENCES

M. Jean-Philippe Bachand, président
M. Robert Bureau
M^{me} Lisette Fréchette
M. Jean-Claude Gosselin
M. Jérôme Guillot-Hurtubise
M. Réjean Lacroix, vice-président
M. Daniel Lavoie
M. Stéphane Lépine
M. Steve Pelletier
M^{me} Caroline Lacroix, commissaire parent au primaire
M^{me} Hélène Ménard, commissaire parent EHDAA
M^{me} Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Édith Pelletier, directrice générale

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCE

M^{me} Annic Gingras

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 20 H 4

Le président, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-2017-01 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié avec l'ajout du point suivant :

5.7 Poursuite des discussions avec la Ville de Magog concernant la construction d'un aréna

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
13 DÉCEMBRE 2016**

CC-2017-02 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2016 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp, fait le suivi des affaires découlant du procès-verbal.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

RAPPORT ANNUEL

Conformément à l'article 220.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le contenu du rapport annuel 2015-2016 de la Commission scolaire des Sommets est présenté à la population.

Le rapport annuel 2015-2016 est disponible sur le site Web de la CSS.

ASSURANCE - RENOUVELLEMENT

CONSIDÉRANT que chaque commission scolaire peut contracter une assurance, conformément aux articles 178 et 270 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années, le conseil des commissaires autorise la participation de la Commission scolaire des Sommets au Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie en matière d'assurances;

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT que l'expérience d'achat regroupé a été bénéfique pour la Commission scolaire des Sommets;

CONSIDÉRANT que le contrat d'assurance de la commission scolaire expirera le 30 juin 2017;

CONSIDÉRANT l'expertise et l'expérience du consultant Groupe Turcot inc. mandaté aux fins de négociations pour la souscription d'assurances;

CONSIDÉRANT les dispositions de la politique d'acquisition de la commission scolaire qui favorisent le processus d'achat regroupé;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la commission scolaire de poursuivre sa participation à ce regroupement d'assurances pour la région de la Montérégie et de l'Estrie;

CC-2017-03

Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

- de maintenir l'autorisation donnée à la Commission scolaire des Sommets afin de participer au Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de L'Estrie en matière d'assurances;
- de mandater la firme Groupe Turcot inc., afin de représenter la Commission scolaire des Sommets dans toutes les démarches nécessaires visant le renouvellement du contrat des assurances générales pour l'année scolaire 2017-2018, par contrat gré à gré ou par appel d'offres, selon la formule qui sera retenue;
- advenant le cas où un appel d'offres regroupé était l'option retenue, de mandater la Commission scolaire de la Région de Sherbrooke pour réaliser un appel d'offres public selon les procédures et les politiques en vigueur à cette commission scolaire;
- de demander que soit déposé, à la directrice du Service du secrétariat général et des communications, d'ici le 1^{er} mai 2017, une recommandation pour l'achat des assurances 2017-2018, afin que ce dernier la soumette, dans le respect des délais, aux instances concernées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

MODIFICATION À LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE

CONSIDÉRANT l'obligation du conseil des commissaires d'adopter annuellement la structure administrative des cadres et directions d'établissement ;

CONSIDÉRANT le départ de notre organisation de la direction des écoles St-Gabriel et Notre-Dame-de l'Assomption ;

CONSIDÉRANT le fait que le jumelage d'écoles qui appartiennent à deux regroupements n'est pas optimal et qu'il complexifie le travail de la direction en poste ;

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT les jumelages actuels des écoles de la Tourelle avec Notre-Dame-du-Sourire et St-Gabriel avec Notre-Dame-de-l'Assomption ;

CONSIDÉRANT que la directrice générale, Édith Pelletier, propose une modification au regroupement de ces 4 écoles ;

CONSIDÉRANT que la politique de gestion des cadres prévoit à l'article 2.1.05 que tout projet de modification à la structure administrative en cours d'année doit être soumis à la consultation du CRP des directions d'établissement ;

CONSIDÉRANT que les membres de l'Association des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement de l'Estrie, de la Commission scolaire des Sommets, sont en accord avec la proposition de modification à la structure administrative actuelle ;

CC-2017-04

Il est proposé par Steve Pelletier, commissaire et résolu :

QUE le conseil des commissaires adopte la structure administrative des cadres et des directions d'établissement de la Commission scolaire des Sommets pour l'année 2016-2017 telle que déposée avec les modifications suivantes :

- Regroupement des écoles primaires St-Gabriel et Notre-Dame-du-Sourire pour un poste de direction ;
- Regroupement des écoles primaires Tourelle et Notre-Dame-de l'Assomption pour un poste de direction.

QUE les directions d'établissement de ces regroupements travaillent en collaboration pour assurer un développement pédagogique, culturel et sportif cohérent et harmonieux dans le milieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

NOMINATION DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT la structure administrative;

CONSIDÉRANT les regroupements des écoles primaires;

CC-2017-05

Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE Madame Amélie Girard soit nommée au poste de direction adjointe par intérim de l'école primaire Brassard-Saint-Patrice à compter du 9 janvier 2017. Mme Girard sera sujet à une période de probation d'une année telle que prévoit la politique de gestion des cadres d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

NOMINATION DIRECTIONS D'ÉCOLE

CONSIDÉRANT les modifications apportées à la structure administrative qui ont pour effet de créer les regroupements des écoles St-Gabriel et Notre-Dame-du-Sourire de même que de la Tourelle et Notre-Dame-de-l'Assomption;

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT que cette modification permet le respect des regroupements des écoles primaires;

CC-2017-06 Il est proposé par Lisette Fréchette, commissaire, et résolu :

QUE Madame Marianne Couture soit nommée au poste de directrice des écoles St-Gabriel et Notre-Dame-du-Sourire à compter du 23 janvier 2017. Par contre, Mme Couture demeurera en intérim à l'école Masson jusqu'au retour de Madame Véronik Charland dans un poste de direction d'établissement. Mme Couture sera sujet à une période de probation d'une année telle que prévoit la politique de gestion des cadres d'établissement;

QUE Monsieur Pier-Samuel Poulin soit affecté, par intérim, à la direction des écoles St-Gabriel et Notre-Dame-du-Sourire à compter du 23 janvier 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Dans le cadre des journées de la persévérance scolaire, Édith Pelletier présente aux commissaires les outils promotionnels élaborés par les membres du Projet PRÉE dans le but de motiver les jeunes à persévérer et les inciter à poursuivre leurs études.

Elle présente également le projet des superhéros des Journées de la persévérance scolaire qui se tiendront du 13 au 17 février 2017.

POURSUITE DES DISCUSSIONS AVEC LA VILLE DE MAGOG CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UN ARENA PRES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE LA RUCHE

CONSIDÉRANT que le 12 janvier 2017, la Ville de Magog a signifié verbalement aux représentants de la Commission scolaire des Sommets son intérêt à construire un aréna de deux glaces près de l'école secondaire de la Ruche, sur les terrains de la Commission scolaire des Sommets;

CONSIDÉRANT les retombées positives que pourrait engendrer un tel projet tant pour l'école secondaire de la Ruche que pour la commission scolaire;

CC-2017-07 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

DE mandater la directrice générale et le directeur du Service des ressources financières et matérielles à poursuivre les discussions avec la Ville de Magog pour la construction d'un aréna de deux glaces près de l'école secondaire de la Ruche, sur les terrains de la Commission scolaire des Sommets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

INSCRIPTION DES ÉLÈVES 2017-2018

Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives, présente le processus d'inscription des élèves pour l'année scolaire 2017-2018 de même que des documents qui seront remis aux parents par les écoles.

La semaine d'inscription des élèves se déroulera du 6 au 10 février 2017.

BUDGET RÉVISÉ DES INVESTISSEMENTS 2016-2017

Le directeur du Service des ressources financières et matérielles, Daniel Blais, et Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles, présentent le budget révisé des dépenses d'investissements 2016-2017 qui fait état de la situation financière de la Commission scolaire des Sommets en date du 17 janvier 2017.

PROCESSUS BUDGÉTAIRE 2017-2018

Le directeur du Service des ressources financières et matérielles, Daniel Blais, présente la planification des opérations et de l'échéancier des consultations en vue de l'adoption du budget en juin prochain.

PROJETS ÉCOÉNERGÉTIQUES

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) demande aux commissions scolaires de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES);

CONSIDÉRANT qu'à compter de 2020, les chaudières à l'huile ne pourront plus être utilisées comme principale source d'énergie pour le chauffage des établissements;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Sommets devra procéder au remplacement des chaudières à l'huile dans certaines écoles pour se conformer à cette nouvelle législation;

CONSIDÉRANT la vétusté de certains équipements mécaniques;

CONSIDÉRANT que le MÉES est disposé à subventionner une partie des coûts des travaux de remplacement dans le cadre de la mesure 50643 « Établissements écoresponsables »;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Sommets désire également poursuivre la réalisation de projets écoénergétiques dans le cadre des mesures 50641 « Efficacité énergétique » et 50642 « Mise au point des systèmes »;

CONSIDÉRANT que les coûts de projets écoénergétiques se financent, en partie, à même les économies d'énergie;

CONSIDÉRANT que ces projets, évalués à 4 834 517 \$, prévoient des incitatifs financiers de l'ordre de 2 297 072 \$, et des économies annuelles estimées à 191 916 \$;

CONSIDÉRANT que le Service des ressources matérielles sera le gestionnaire pour la réalisation de l'ensemble des travaux des projets écoénergétiques;

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., c C 65-1);

CC-2017-08 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QU'une demande soit faite au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour la réalisation de projets écoénergétique dans le cadre des mesures 50641 « Efficacité énergétique », 50642 « Mise au point des systèmes » et 50643 « Établissements écoresponsables » sous réserve des règles et exigences du cadre normatif et du cadre de gestion du Fonds verts;

QUE le président et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire tous les documents nécessaires ou utiles pour mener à bien les projets écoénergétiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Une formation régionale en lien avec les pratiques gagnantes aura lieu le vendredi 5 mai 2017.

Le président, Jean-Philippe Bachand, assistera à la soirée de la Fondation de l'école de la Tourelle qui aura lieu le 11 février 2017.

COMMUNICATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale, Édith Pelletier, souhaite à tous une bonne année 2017.

CLÔTURE DE LA SÉANCE À 22 h 10

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CC-2017-09 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La secrétaire générale